

PAGE DE COUVERTURE DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

révisé le: 15.12.2025

IDENTIFICATION DU PRODUIT:

Nom commercial: WIPE & CLEAN WINTER

FOURNISSEUR QUI TRANSMET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

SÜDO JASA AG

Müslistrasse 43

8957 Spreitenbach

Schweiz

Tel: +41 44 439 90 50

sds@suedojasa.ch

Numéro d'urgence national: 145 (24h accessible, Tox Info Suisse, Zurich; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en allemand, français et italien)

INFORMATIONS CONCERNANT LES UTILISATEURS:

Section 7 - Manipulation et stockage

Exigences suisses selon les directives CFST et les aide-mémoire SUVA:

Les exigences actuelles pour la manipulation et le stockage sont à consulter dans:

- Directives CFST pertinentes (p.ex. n° 1825 pour liquides inflammables)
- Aide-mémoire SUVA 11030 (Substances dangereuses - Ce qu'il faut savoir)
- Aide-mémoire SUVA 44040 (Protection explosions lors de pulvérisation)
- Aide-mémoire SUVA spécifiques selon le type de substance

Disponible sous: www.suva.ch et www.cfst.admin.ch

Mesures de base:

- Documenter les instructions du personnel selon ChemG Art. 28
- Maintenir les contenants hermétiquement fermés
- Tenir éloigné des sources d'ignition pour produits inflammables
- Utiliser des locaux de stockage bien ventilés et secs

Section 8 - Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Valeurs limites suisses:

Les valeurs VME et VLE actuellement valables pour tous les composants sont à consulter dans l'édition la plus récente des "Valeurs limites d'exposition aux postes de travail SUVA".

Disponible sous: www.suva.ch / Publications / Valeurs limites

Équipement de protection individuelle selon les directives SUVA:

- Gants de protection: Vérifier le matériau et les temps de perçage selon les spécifications du fabricant
- Protection oculaire: Lunettes de protection avec protection latérale selon EN 166
- Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante selon la composition du produit
- Protection cutanée: Vêtements de protection en cas de risque de contact cutané

Mesures de protection détaillées: Aide-mémoire SUVA pertinents sur les EPI sous www.suva.ch

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Élimination selon les dispositions suisses:

L'élimination appropriée doit être effectuée conformément à:

- Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
- Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
- Loi sur la protection des eaux (LEaux)

Dispositions actuelles sous: www.ofev.admin.ch / Déchets

Principes de base:

- Petites quantités (<5kg): Par les centres de collecte communaux pour déchets spéciaux
- Quantités commerciales: Par des entreprises d'élimination agréées OLED
- Emballages vides: Valorisables comme déchets d'emballage si complètement vidés
- Ne pas déverser dans les égouts ou les eaux

Code de déchet: Voir le répertoire actuel des déchets (OFEV) ou consulter un éliminateur agréé OLED

Section 15 - Informations réglementaires

Dispositions suisses pertinentes:

Ce produit est soumis à diverses dispositions réglementaires suisses. Les dispositions actuellement valables sont à consulter sous:

- ORRChim (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques): www.admin.ch
- OPair (Ordonnance sur la protection de l'air): www.admin.ch
- OPAM (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs): www.admin.ch
- Dispositions de protection du travail: www.seco.admin.ch
- Protection de la maternité/protection des jeunes travailleurs: www.seco.admin.ch

Observer les obligations de déclaration selon ORRChim Art. 26 lors de la mise sur le marché >100 kg/an.

Des prescriptions supplémentaires spécifiques à la branche peuvent être applicables.

Page de couverture créée: 15.12.2025 - SÜDO JASA AG Müslistrasse 43 CH-8957 Spreitenbach +41 44 439 90 50 sds@suedojasa.ch

Remarque: Cette page de couverture renvoie aux dispositions suisses actuellement en vigueur. Les utilisateurs sont tenus de s'informer sur les prescriptions actuellement valables et de les respecter.

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER****UFI: 0987-80X1-4002-K35S****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Dégraissant**1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

MOTOREX AG

Bern-Zürich-Strasse 31, Postfach

CH-4901 Langenthal

Tel. +41 (0)62 919 75 75

www.motorex.com

Alleinvertreter in EU:

MOTOREX GmbH, Lilienthalstrasse 30-32, D-64625 Bensheim, Tel. 06251-974910,

Motorex.de@Motorex.com

Service chargé des renseignements: msds@motorex.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

TOX Info Suisse

Freiestrasse 16

CH-8028 Zürich

info@toxinfo.ch

Tel. +41 44 251 51 51

CH-Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou de la préparation****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS02

Mention d'avertissement Attention**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 1)

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319: C ≥50 %	≥25-<50%
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3 Reg.nr.: 01-2119456816-28	éthylène-glycol STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H302	≥2,5-<10%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	≤2,5%

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

agents de surface anioniques	<5%
parfums, agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE / METHYLISOTHIAZOLINONE (3:1))	

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité **selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm C1a R1a SSC;
--------------	--

107-21-1 éthylène-glycol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 52 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 26 mg/m ³ , 10 ppm H SSC;
--------------	--

78-93-3 butanone

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 590 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 590 mg/m ³ , 200 ppm H B SSC;
--------------	--

· DNEL

64-17-5 éthanol

Oral	Long terme - effets systémiques, population générale	87 mg/kg bw/day (population générale)
Dermique	Long terme - effets systémiques, travailleur	343 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long terme - effets systémiques, population générale	206 mg/kg bw/day (population générale)
Inhalatoire	Aiguë - effets locaux, travailleur	1.900 mg/m ³ (travailleur)
	Long terme - effets systémiques, travailleur	950 mg/m ³ (travailleur)
	Aiguë - effets locaux, population générale	950 mg/m ³ (population générale)
	Long terme - effets systémiques, population générale	114 mg/m ³ (population générale)

107-21-1 éthylène-glycol

Dermique	Long terme - effets systémiques, travailleur	106 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long terme - effets systémiques, population générale	53 mg/kg bw/day (population générale)
Inhalatoire	Long terme - effets locaux, travailleurs	35 mg/m ³ (travailleur)
	Long terme - effets locaux, population générale	7 mg/m ³ (population générale)

78-93-3 butanone

Oral	Long terme - effets systémiques, population générale	31 mg/kg bw/day (population générale)
Dermique	Long terme - effets systémiques, travailleur	1.161 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long terme - effets systémiques, population générale	412 mg/kg bw/day (population générale)
Inhalatoire	Long terme - effets systémiques, travailleur	600 mg/m ³ (travailleur)

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 4)

	Long terme - effets systémiques, population générale	106 mg/m3 (population générale)
--	--	---------------------------------

· PNEC**64-17-5 éthanol**

PNEC aqua - eau douce	0,96 mg/l (eau douce)
PNEC aqua - eau de mer	0,79 mg/l (eau de mer)
PNEC aqua - eau, rejets intermittents	2,75 mg/l (eau de rejet intermittent)
PNEC sédiments - eau douce	3,6 mg/kg sed dw (sédiments eau douce)
PNEC sédiments - eaux marines	2,9 mg/kg sed dw (sédiments eaux marines)
PNEC sol	0,63 mg/kg dw (sol)
Station d'épuration PNEC	580 mg/l (station d'épuration des eaux usées)

107-21-1 éthylène-glycol

PNEC aqua - eau douce	10 mg/l (Eau douce)
PNEC aqua - eau de mer	1 mg/l (eau de mer)
PNEC aqua - eau, rejets intermittents	10 mg/l (eau de rejet intermittent)
PNEC sédiments - eau douce	20,9 mg/kg sed dw (sédiments eau douce)
PNEC sédiments - eaux marines	1 mg/kg sed dw (sédiments eaux marines)
PNEC sol	1,53 mg/kg dw (sol)
Station d'épuration PNEC	199,5 mg/l (station d'épuration des eaux usées)

78-93-3 butanone

PNEC aqua - eau douce	55,8 mg/l (eau douce)
PNEC aqua - eau de mer	55,8 mg/l (eau de mer)
PNEC sédiments - eau douce	284,74 mg/kg sed dw (sédiments eau douce)
PNEC sédiments - eaux marines	284,7 mg/kg sed dw (sédiments eaux marines)
PNEC sol	22,5 mg/kg dw (sol)
Station d'épuration PNEC	709 mg/l (station d'épuration des eaux usées)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**· Protection des mains:** Pas nécessaire.**· Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales****· État physique**

Liquide

· Couleur:

Bleu

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Point de fusion/point de congélation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 5)

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C (64-17-5 éthanol)
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	3,5 Vol % (64-17-5 éthanol)
· Supérieure:	15 Vol % (64-17-5 éthanol)
· Point d'éclair	29 °C
· Température d'auto-inflammation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Température de décomposition:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· pH à 20 °C	9-10 (DIN 19268)
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
· Dynamique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Ne s'applique pas aux mélanges
· Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa (64-17-5 éthanol)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,946-0,974 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Densité de vapeur:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· VOCV (CH)	<26,38 %
· Formule moléculaire	
· Propriétés comburantes	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Taux d'évaporation:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER
· **Explosibles désensibilisés**

néant

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	10.470 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	117-125 mg/l (rat) (OECD 403)

107-21-1 éthylène-glycol

Oral	LD50	7.712 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.500 mg/kg (souris)
Inhalatoire	LC50/6 h	>2,5 mg/l (rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	2.054 mg/kg (rat) (OECD 423)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	40 mg/l (souris) 34,5 mg/l (rat)

· Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

64-17-5 éthanol

Oral	Subakut NOAEL	1.760 mg/kg (rat) (OECD 408) 90 d
------	---------------	--------------------------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 7)

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

64-17-5 éthanol

LC50/48 h 8.140 mg/l (Leuciscus idus)

LC50/96 h 1.100 mg/l (Ukelei)

EC50/48 h 9.268-14.221 mg/l (Daphnia magna)

EC50/72 h 275 mg/l (chlorella vulgaris)

107-21-1 éthylène-glycol
NOEC 8.590 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
7 d15.380 mg/l (Pimephlas promelas)
7 dEC20 >1.995 mg/l (bel) (ISO 8192)
0,5 h

LC50/96 h 72.860 mg/l (Pimephlas promelas)

EC50 10.000 mg/l (Pseudomonas putida)

EC50/48 h >100 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)

EC50/96 h 6.500-13.000 mg/l (Selenastrum capricornutum)

78-93-3 butanone

EC0/16 h 1.150 mg/l (Pseudomonas putida) (DIN 38412-8)

LC50 34 mg/l (rat)

LC50/96 h 2.990 mg/l (Pimephlas promelas) (OECD 203)

EC50/48 h 308 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)

EC50/72 h 1.972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 8)

12.7 Autres effets néfastes
Autres indications écologiques:
Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Éliminer le contenu/réceptient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR, IMDG, IATA UN1170

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

IMDG ETHANOL (ETHYL ALCOHOL)

IATA ETHANOL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR

Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette 3

IMDG, IATA

Class 3 Liquides inflammables.

Label 3

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30

No EMS: F-E, S-D

Stowage Category A

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport:

· ADR	5L
· Quantités limitées (LQ)	Code: E1
· Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	5L
· Limited quantities (LQ)	Code: E1
· Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· Directive 2012/18/UE

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3 | butanone

3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3 | butanone

3

· Prescriptions nationales:

· **Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)**

· **VOCV (CH) <26,38 %**

(suite page 11)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.04.2025

Numéro de version 1

Révision: 22.04.2025

Nom du produit: WIPE & CLEAN WINTER

(suite de la page 10)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange est généralement basée sur la méthode de calcul utilisant les données sur les substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: Department R&D

· Contact: Department R&D

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

· Sources

(CE) n° 1907/2006 (REACH) dans la version en vigueur

(CE) n° 1272/2008 (CLP) dans sa version en vigueur

Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité dans la version en vigueur (ECHA)

Guide pour l'étiquetage et l'emballage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) dans la version en vigueur (ECHA)

Fiches de données de sécurité des ingrédients

Page d'accueil de l'ECHA - Informations sur les produits chimiques